

Le dossier est à envoyer à :

Préfecture de l'Isère /Service élections / Remboursement propagande /12 place de Verdun - CS 71046 / 38021 GRENOBLE CEDEX 1

 - Nous vous invitons vivement à transmettre l'**arrêté des tarifs à votre imprimeur** qui comportera toutes les informations relatives aux modalités de remboursement

 - Le **remboursement de l'apposition de la 2e affiche** ne se justifie que si la 1ere affiche a été détériorée et sous réserve de la production de La preuve du remplacement par l'afficheur.

 - Toutes les informations complémentaires au **memento du candidat** sont consultables sur notre **site Internet**

Cas n°1 : Remboursement à 1 des membres du binôme de candidats – composition du dossier :

Mon binôme a obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à l'un des 2 tours de scrutin

- 1** **1 Facture originale pour tous les documents imprimés (ou 1 facture originale par type de documents imprimés)**
 - Au nom des 2 membres du binôme de candidats
 - Raison sociale du prestataire, sa forme juridique, adresse et numéro de SIRET
 - Nature de l'élection et sa date
 - Mention "Facture acquittée par M. / Mme membre du binôme de candidats ..." Cf. page 39 du mémento
 - Justificatif de la qualité écologique du papier utilisé
 - Nature et quantité de chaque document imprimé
 - Montant hors taxe de chaque document imprimé
 - Montant total TTC de chaque document imprimé
 - TVA à 5,5 % pour les bulletins de vote et circulaires
 - TVA à 20 % pour les affiches
- 2** **1 exemplaire ORIGINAL de chaque document facturé (1 affiche, 1 bulletin de vote et 1 circulaire)**
- 3** **1 fiche de création du tiers dans le logiciel de paiement CHORUS (Annexe 8 du mémento du candidat)**
- 4** **RIB aux nom et prénom du compte bancaire du candidat qui sera remboursé**
 - Si le prénom n'apparaît pas sur le RIB joindre une copie du livret de famille
- 5** **Formulaire d'acceptation et de désistement signé par les 2 candidats (Annexe 10 du mémento du candidat)**

Cas n°2 : Remboursement à l'imprimeur / Subrogation :

Mon binôme a obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à l'un des 2 tours de scrutin

- 1** **1 Facture originale pour tous les documents imprimés (ou 1 facture originale par type de documents imprimés)**
 - Au nom des 2 membres du binôme de candidats
 - Raison sociale du prestataire, sa forme juridique, adresse et numéro de SIRET
 - Nature de l'élection et sa date
 - Nature et quantité de chaque document imprimé
 - Montant hors taxe de chaque document imprimé
 - Montant total TTC de chaque document imprimé
 - TVA à 5,5 % pour les bulletins de vote et circulaires
 - TVA à 20 % pour les affiches
- 2** **1 exemplaire ORIGINAL de chaque document facturé (1 affiche, 1 bulletin de vote et 1 circulaire)**
- 3** **Imprimé de subrogation – original et signé par les 2 candidats – Si plusieurs factures : 1 par facture (Annexe 7)**
- 4** **RIB de l'imprimeur**

Cas n°3 : Remboursement au binôme de candidats – composition du dossier :

Mon binôme a obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à l'un des 2 tours de scrutin

- 1** **1 Facture originale pour tous les documents imprimés (ou 1 facture originale par type de documents imprimés)**
 - Au nom des 2 membres du binôme de candidats
 - Raison sociale du prestataire, sa forme juridique, adresse et numéro de SIRET
 - Nature de l'élection et sa date
 - Mention "Facture acquittée"
 - Justificatif de la qualité écologique du papier utilisé
 - Nature et quantité de chaque document imprimé
 - Montant hors taxe de chaque document imprimé
 - Montant total TTC de chaque document imprimé
 - TVA à 5,5 % pour les bulletins de vote et circulaires
 - TVA à 20 % pour les affiches
- 2** **1 exemplaire ORIGINAL de chaque document facturé (1 affiche, 1 bulletin de vote et 1 circulaire)**
- 3** **1 fiche de création des 2 tiers dans le logiciel de paiement CHORUS (Annexe 9 du mémento du candidat)**
- 4** **RIB du compte bancaire conjoint ouvert aux noms et prénoms des 2 membres du binôme de candidats**
 - Si les prénoms n'apparaissent pas sur le RIB joindre une copie des livrets de famille